



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
pour l'administration

Direction de la mémoire, de la culture et des archives

Rapport d'activité 2025



Sommaire

Éditorial.....	3
La sous-direction de la mémoire combattante.....	4
La sous-direction des patrimoines culturels	8
Le Service historique de la Défense	10
Les points forts de l'année	12

Éditorial

L'année 2025 a été marquée par trois grandes priorités pour la Direction de la mémoire, de la culture et des archives :

1. réaliser le calendrier mémoriel, notamment marqué par les 80 ans de la Victoire,
2. poursuivre la politique de valorisation de l'histoire militaire,
3. réagir face à la fragilité des collections du ministère, muséales comme archivistiques.

S'agissant du calendrier mémoriel, l'année 2025 a permis de clore le cycle des commémorations liées à la Seconde Guerre mondiale, avec comme point d'orgue le succès populaire de la cérémonie du 8 mai. Pour réaliser ce calendrier, la DMCA s'est appuyée sur un opérateur, le GIP « Mission du 80^e anniversaire », qui a été dissous à l'issue des dernières cérémonies de 2025 (reddition du Japon).

La valorisation de l'histoire militaire est également restée une priorité, en gardant à l'esprit que cette histoire contribue, avec les arts et la culture, à l'entretien des forces morales de la nation, à sa cohésion et au renforcement du lien avec nos concitoyens. La DMCA est ainsi active dans une quinzaine de festivals et événements culturels majeurs sur l'ensemble du territoire, comme les Rendez-vous de l'Histoire de Blois qui se sont tenus du 9 au 12 octobre 2025. Cette présence permet de mettre en valeur les ouvrages historiques et documentaires soutenus financièrement par la DMCA (soit 35 livres publiés en 2025 et 27 documentaires diffusés), ainsi que le travail des historiens du ministère et ses services d'archives (SHD et ECPAD), qui participent régulièrement aux tables rondes organisées lors de ces événements.

Ce rayonnement passe également par la mise en valeur des lieux de mémoire, qui font vivre l'histoire militaire dans les territoires. La DMCA anime ainsi le Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains. Composé de 154 membres, ce réseau accueille un public toujours plus nombreux, avec une forte proportion des jeunes d'âge scolaire. La DMCA anime et soutient ce réseau, à travers l'organisation de séminaires, de webinaires, d'échanges de bonnes pratiques mais aussi de subventions pour aider ces structures à se moderniser. Par ailleurs, les principaux sites funéraires de la Première Guerre mondiale, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2023, ont bénéficié d'un accompagnement spécifique avec le lancement, sous l'impulsion de la DMCA qui en est un membre incontournable, d'une association nationale rassemblant tous les gestionnaires de sites, avec la création d'une identité visuelle unifiée, et avec leur mise à l'honneur lors des cérémonies nationales du 11 novembre. Ces sites ont vocation à devenir des acteurs majeurs du « tourisme de mémoire » autour de la Première Guerre mondiale.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par la prise de conscience de la fragilité des collections du ministère, qu'il s'agisse des collections des musées ou du Service historique de la défense. Suite aux différents vols intervenus dans les musées en France, et aux divers sinistres subis par les collections du ministère, un effort financier significatif a été consacré au renforcement de la sécurité des trois grands musées nationaux placés sous sa tutelle et du SHD, ainsi qu'à la conservation de leurs collections. Concernant les archives, le Service historique de la défense a lancé un grand chantier de modernisation de son organisation et de sa relation aux usagers. Après l'achèvement des opérations de déménagement liées à son départ du Fort neuf de Vincennes, le SHD a également lancé en 2025 les travaux de refonte de son schéma directeur immobilier, qui doit lui permettre de faire face à la saturation et à la dégradation de ses espaces de stockage.



La sous-direction de la mémoire combattante

La sous-direction de la mémoire combattante est en charge de la politique de l'État dans le domaine de la mémoire des guerres et des conflits contemporains (depuis 1870). Ses priorités en 2025 ont été les suivantes :

- l'organisation logistique des 11 cérémonies nationales et du 14 juillet, comme chaque année, avec un temps particulièrement fort pour la cérémonie du 8 mai 2025 qui célébraient les 80 ans de la Victoire en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères ;
- la structuration d'un Observatoire du monde combattant, avec la finalisation d'un annuaire et de fiches individuelles recensant 160 fondations et associations, et l'envoi d'une lettre trimestrielle d'information qui met en valeur les actions de ce réseau associatif ;
- la transmission de la mémoire de la Shoah, avec le lancement d'un appel à projets spécifique, doté de 1M€, qui a permis le déploiement d'ateliers auprès des enseignants et scolaires, le soutien à de nouveaux acteurs dans des territoires qui ne bénéficiaient pas encore d'outils de médiation sur cette thématique, ou la diffusion d'outils pédagogiques à la disposition des enseignants et du grand public ;
- l'appui aux projets pédagogique, avec l'activation d'une rubrique « Lab'Mémoriel » sur le site internet Chemins de mémoire qui permet de recenser les projets pédagogiques conduits par les enseignants avec leurs élèves, et de faciliter la participation du mécénat (par exemple de la fondation du patrimoine de BNP-Paribas) ;
- l'animation du Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (RMMCC) avec la réalisation de séminaires thématiques, ainsi qu'un webinaire sur les labels touristiques d'État ; une étude a été lancée avec le ministère des finances pour évaluer les retombées économiques de ce réseau pour les territoires, à travers le tourisme de mémoire ;
- la structuration et l'animation interministérielle des sites mémoriels français inscrits au patrimoine de l'Unesco, avec la diffusion de guides à l'usage des collectivités territoriales impliquées, notamment pour la délimitation des zones concernées.

Chiffres clefs

- 13 M€ consacrés à l'ONaCVG pour l'entretien des lieux de mémoires dépendant directement du ministère
- plus d'un million de visiteurs dans les lieux de mémoire du ministère des armées en France métropolitaine (hors musées)
- 100 000 visiteurs chaque mois pour le site internet Chemins de mémoire.



Soutien au RMMCC (Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains)

- **154 membres** du Réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (RMMCC), avec 5 nouveaux membres en 2025
- **2 séminaires et 1 webinaire** organisés par la DMCA ;
- diffusion de **12 newsletters** et de **140 messages d'information** thématiques ;
- **12 projets d'investissement** portés par des membres du RMMCC soutenus ;
- **plus de 6 millions de visiteurs** accueillis dans les sites appartenant au réseau.

La DMCA a soutenu à hauteur de 750 k€ des projets d'aménagement de lieux de mémoire portés par les territoires et ayant un impact structurant sur les activités touristiques, sous la forme de « projets partenariats territoires » (PPT), avec 5 projets en cours en 2025 :

- aménagement du **site mémoriel du Gabaudet-Donnadieu** (Communauté de communes du Grand Figeac - 46) : 50 k€ ;
- création d'un **espace muséal dédié au rapatriés d'Indochine** (Commune de Noyant d'Allier - 03) : 125 k€ ;
- création d'un **chemin de mémoire en Morvan** (Parc National du Morvan - 58) : 20 k€ ;
- création du **Mémorial des Femmes au fort de Romainville** (Association de préfiguration et de gestion du mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation - 93) : 255 k€ ;
- rénovation des **parcours de visite du fort de Vaux** (EPCC Mémorial de Verdun - Champ de bataille - 55) : 300 k€.



Un patrimoine de pierre riche et divers

- **10 Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) ;**
- **290 nécropoles nationales ;**
- **2170 carrés militaires** dans les cimetières communaux ;
- **47 cimetières militaires** dans les territoires ultramarins ;
- **1000 lieux de sépultures** répartis dans plus de 90 pays.
- soutien financier apporté à l'entretien des sépultures perpétuelles en métropole (2,7 M€), en outre-mer (200 K€) et à l'étranger (1,9 M€).



Lieux de recueillement, de commémoration et de transmission

Les 10 Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) sont listés par l'arrêté 2 décembre 2019, modifié le 2 avril 2024 :

- la **nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette** (Pas-de-Calais) (Première Guerre mondiale) ;
- la **nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont** et la tranchée des baïonnettes (Meuse) (Première Guerre mondiale) ;
- l'**ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof** (Bas-Rhin) et la nécropole nationale de Thil (Meurthe-et-Moselle) (Seconde Guerre mondiale) ;
- le **Mont-Valérien** (Hauts-de-Seine) (Seconde Guerre mondiale) ;
- le **mémorial des martyrs de la Déportation**, dans l'Île de la Cité (Paris) (Seconde Guerre mondiale) ;
- le **mémorial national de la prison de Montluc**, à Lyon (Rhône) (Seconde Guerre mondiale) ;
- le **mémorial du débarquement et de la libération de la Provence**, au Mont-Faron (Var) (Seconde Guerre mondiale) ;
- le **mémorial des guerres en Indochine** à Fréjus (Var) ;
- le **mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**, Quai Branly à Paris ;
- le **monument aux morts pour la France en opérations extérieures**, dans le parc André Citroën à Paris.

Pour la conservation et la restauration de ces lieux, près de 10 M€ ont été programmés en 2025.



Soutien aux projets pédagogiques mémoriels portés par les enseignants

Le soutien aux projets pédagogiques mémoriels portés par les enseignants :

- **5 appels à projets** interdisciplinaires à destination des enseignants pour mettre en lumière la mémoire des conflits contemporains ;
- **600 projets pédagogiques** portés par des enseignants et subventionnés par la DMCA en 2025, touchant près de 30 000 élèves ;
- **cérémonie nationale au Panthéon** le 13 mai 2025 (« Héritiers de mémoire »).

Soutien au monde combattant



- **135 M€** pour le versement de prestations de l'ONACVG en faveur des rapatriés et 27 M€ versés pour l'action sociale auprès des anciens combattants ;
- **160 associations et fondations** recensées par l'Observatoire du monde combattant ;
- **114 projets associatifs** mémoriels soutenus (pour 1 M€) et **15 fondations et associations** nationales soutenues dans leur fonctionnement (pour 150 k€).

La revue Chemins de mémoire en 2025



- **4 numéros**, avec pour thèmes : 1945 Sorties de guerre ; 1915 La mer et les fronts d'Orient ; Le tourisme de mémoire dans le Grand Ouest ; Les sciences et la guerre et un hors-série intitulé Villes en guerre ;
- **50 000 abonnés numériques** (établissements scolaires, associations, particuliers, etc.), qui ont vocation à remplacer progressivement la diffusion papier, réduite d'un tiers en 2025.

Les 11 « journées nationales » fixées par des textes législatifs et réglementaires

- **19 mars** : journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (loi du 6 décembre 2012) ;
- **dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (loi du 14 avril 1954) ;
- **8 mai** : commémoration de la Victoire de 1945 (loi du 2 octobre 1981) ;
- **2^e dimanche de mai** : fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (loi du 10 juillet 1920) ;
- **27 mai** : journée nationale de la Résistance (loi du 19 juillet 2013) ;
- **8 juin** : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine (décret du 26 mai 2005) ;
- **18 juin** : journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (décret du 10 mars 2006) ;
- **16 juillet, ou dimanche suivant le 16 juillet** : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France (loi du 10 juillet 2000) ;
- **25 septembre** : journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives (décret du 31 mars 2003) ;
- **11 novembre** : jour anniversaire de l'armistice de 1918 et commémoration de tous les Morts pour la France (loi du 24 octobre 1922 et loi du 28 février 2012) ;
- **5 décembre** : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (décret du 26 septembre 2003).

À ces 11 journées s'ajoutent la cérémonie du 17 juin commémorant le premier acte de résistance de Jean Moulin à Chartres le 17 juin 1940, et l'organisation de la logistique du défilé 14 juillet dont la DMCA a la charge.



La sous-direction des patrimoines culturels

La sous-direction des patrimoines culturels est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique culturelle du ministère.

Le temps fort de l'année 2025 a été marqué par la signature de la directive culturelle et mémorielle ministérielle 2025 – 2028, mettant en œuvre les priorités du ministère dans 5 axes stratégiques :

- fédérer, coordonner et décroiser le vaste réseau des acteurs culturels,
- participer à la formation des personnels du ministère des armées,
- faire rayonner le ministère des armées,
- favoriser la cohésion nationale grâce à un maillage territorial insuffisamment exploité,
- contribuer à la politique étrangère de la France à travers la mémoire partagée autour de l'histoire.

La déclinaison des axes stratégiques s'est concrétisée par les actions suivantes :

- le pilotage de la politique muséale, notamment en accompagnant la modernisation des 3 musées nationaux placés sous sa tutelle : le Musée de l'Armée (situé aux Invalides), le Musée national de la Marine (situé au Trocadéro et dans les ports), et le Musée de l'Air et de l'Espace (situé au Bourget), mais aussi en accompagnant les musées d'armes et de tradition ;
- l'animation du réseau culturel du ministère avec une meilleure gestion des conservateurs, le développement du mécénat, et une collaboration plus étroite entre les musées du ministère (notamment dans la programmation et la conception de leurs expositions temporaires) ;
- la transmission de l'histoire militaire, avec le soutien à la recherche à travers les contrats doctoraux et post doctoraux, et le soutien à l'édition d'ouvrages et de documentaires historiques ;
- l'organisation d'un prix de la création musicale, décerné pour la première fois en 2025, et le lancement de sa 2^e édition ;
- la mobilisation de tous les acteurs culturels autour de la préparation de la célébration des 400 ans de la marine, programmée en 2026.

Chiffres clefs

- près de 50 M€ versés en 2025 aux 3 grands musées nationaux et 5 M€ consacrés au fonctionnement courant du SHD, hors masse salariale
- 1 M€ consacré à l'édition d'ouvrages, à la réalisation de documentaires, au soutien à la création et à la présence dans les salons
- plus de 1,1 million de visites pour le site internet Mémoire des hommes en 2025, avec un pic à 136 000 en janvier 2025.



Modernisation des musées

- **plus de 2,4 millions de visiteurs** en 2025, dont un tiers âgé de moins de 26 ans, pour les 3 grands musées nationaux sous tutelle de la DMCA,
- **nouvel espace inauguré au musée de l'Air et de l'Espace en juin 2025**, dédié à la navigation aérienne et au contrôle aérien (NAVACA),
- **renforcement de la sécurisation des collections des 3 musées établissements publics.**

Politique des archives en 2025

- **animation des services d'archives du ministère** : un séminaire, 4 visites sur site, 11 réunions d'information,
- **instruction de 835 demandes de dérogation** aux délais légaux de communication des archives,
- suivi de **17 services d'archives** intermédiaires, qui conservent près de **200 km linéaires d'archives**,
- **ouverture anticipée à la consultation de fonds encore protégés** : dossiers individuels des victimes militaires et civiles de la Seconde Guerre mondiale, dossiers relatifs aux procédures d'homologation des réseaux et mouvements instruits par le bureau Résistance,
- **revendication d'archives publiques détenues en mains privées** : 52 nouvelles revendications portant sur 249 lots d'archives,
- **2,9 millions de « vues d'archives » numérisées** (correspondant souvent à une page) avec un nouveau marché de numérisation, pour mise en ligne progressive sur le site internet Mémoire des hommes.

Mises en ligne sur Mémoire des hommes

- **fiches des prisonniers de guerre 39-45** : ouverture à l'indexation collaborative des fiches des prisonniers de guerre et des registres du camp de Mauthausen,
- **biographies de 100 femmes combattantes**,
- **biographies de 100 sportifs et sportives combattantes**,
- **albums photographiques de la guerre russo-japonaise et campagne de Mandchourie (1904-1905)**,
- **fonds de la mission aérienne Latécoère**,
- **albums photographiques des écoles de formation de l'armée de Terre**,
- **expéditions scientifiques en Antarctique à bord du Commandant Charcot.**

Bases de données

- **260 000 biens culturels** pour l'ensemble du ministère (tableaux anciens, sculptures, etc.) suivis dans la base de données ARCHANGE, pilotée par la DMCA,
- **43 bibliothèques** mettant en ligne leurs catalogues via le SI CLADE,
- **modernisation du site Mémoire des hommes**, doté en 2025 d'un nouveau dispositif d'indexation collaborative ouvert aux usagers.

Soutien à la création culturelle

- **soutien de 2 saisons musicales** (Val-de-Grâce et Invalides),
- **version coréenne du Webtoon** mettant en avant l'histoire héroïque du bataillon français dans la guerre de Corée sous un nouveau jour, pour toucher un public plus large, et plus jeune,
- **présence dans les grands salons et festivals** (Rendez-vous de l'histoire de Blois, Festival Quai des Bulles à Saint-Malo, etc.), **fréquentés par plus de 500 000 personnes.**

Valorisation de l'histoire militaire

- **35 ouvrages d'histoire publiés** et **27 documentaires** diffusés en 2025,
- soutien à de nouveaux projets : **36 nouveaux contrats de coédition** et **31 nouvelles productions audiovisuelles**,
- les 6 documentaires les plus vus diffusés en 2025 ont eu, chacun, un **audimat supérieur à un million de téléspectateurs.**





Le Service historique de la Défense

Le Service historique de la défense (SHD) est le service d'archives du ministère des armées, rattaché au directeur de la DMCA. Ce « service à compétence nationale » a fêté ses 20 ans d'existence administrative en 2025.

L'année 2025 a été marquée par le lancement des travaux de modernisation, autour de trois axes :

- améliorer le traitement des archives et leur accessibilité, notamment via la transition numérique, la collecte des archives électroniques, la réévaluation des fonds et leur récolement,
- améliorer le service rendu à l'utilisateur, notamment par la refonte du site internet du SHD, la dématérialisation des demandes (depuis le dépôt du formulaire en ligne jusqu'à l'envoi de la réponse par le centre d'archives), l'intégration du SHD dans le programme « Service publics+ », la création d'un comité des usagers, etc.
- articuler les fonctions Histoire et Archives afin d'améliorer le service rendu aux cabinets, armées, directions et services en matière d'analyses historiques.

Le SHD a engagé en 2025 l'élaboration de son nouveau schéma directeur immobilier à l'horizon 2045. La phase de diagnostic a permis de souligner la vétusté d'une partie des locaux, dont certains nécessitent d'importants travaux de remise à niveau, ainsi que la quasi-saturation de plusieurs sites. La définition de scénarios d'évolution est désormais en cours.

Chiffres clefs

- 592 ETP répartis entre 9 centres : Vincennes, Caen, Châtelleraut-Le Blanc, Pau, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon
- budget de 5M€ de fonctionnement courant, hors masse salariale
- près de 450 km linéaires de fonds et collections conservés, dont 30 km linéaires de bibliothèque
- 30 000 visiteurs aux expositions temporaires organisées par le SHD
- 2 400 participants aux actions pédagogiques mises en œuvre par le SHD
- 6 millions de vues numérisées et mises en ligne
- 80 000 visiteurs du site internet du SHD chaque mois



Ouverture des archives

- **déclassification** : près de 2 900 documents soumis à la commission de déclassification, dont 86,6 % ont reçu un avis favorable (soit 2 503 documents),
- **poursuites des travaux d'ouverture des archives sensibles** : Algérie, Cameroun, Essais du Pacifique, Sénégal.

Symbolique militaire

- **583 demandes d'homologation** des nouveaux insignes et des fanions,
- **8 emblèmes neufs réalisés** et **27 emblèmes réparés**.

Réponses aux usagers

- **126 000 recherches administratives** instruites (délivrance d'états de service, etc.)
- **29 000 requêtes** saisies en ligne sur internet
- **70 000 documents d'archives communiqués au public**, à l'occasion de près de 16 000 séances de travail en salle de lecture.



Enrichissement des collections

- **don d'une collection de 1500 insignes** relative à la guerre d'Algérie par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc Tunisie),
- **fonds Herbert Léonard**, spécialiste de l'aviation soviétique,
- **68 nouveaux témoignages collectés**, notamment celui du général Pierre de Villiers.

Indexation automatisée d'archives numérisées, grâce à l'intelligence artificielle (IA)

- **800 000 patronymes** de l'inscription maritime de Brest (2025),
- **800 000 patronymes** de l'inscription maritime de Lorient, Cherbourg et Toulon (fin 2025 et 2026).



Les points forts de l'année

Le 80^e anniversaire des débarquements et de la Libération

Commémorations

L'année 2025 fut la dernière année du cycle commémoratif lié au 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, entamé en 2023. En complément des actions menées par le GIP « Mission du 80^e anniversaire », la DMCA a organisé une série d'événements.

- **le 27 avril** : la journée nationale d'hommage aux victimes et héros de la déportation marquait, en 2025, le 80^e anniversaire de la découverte et de la libération des camps de concentration nazis ; cet événement s'est déroulé en trois phases successives : Mémorial de la Shoah, Mémorial de la déportation, puis cérémonie devant l'hôtel Lutetia en présence d'anciennes déportées ;
- **le 8 mai** : la cérémonie annuelle commémorant la Libération commémorait aussi, en 2025, le 80^e anniversaire de la Victoire sur l'occupant nazi ; elle s'est déroulée place de l'Étoile et était présidée par le Président de la République.



Expositions du SHD liées à la Libération

- **Centre des archives de Rochefort**
« Modèles réduits de navires » et
« Présente la Victoire: la Marine nationale dans la Libération »
- **Centre des archives de Toulon**
« Écologie et Marine nationale – protection des mer » et
« Les Trésors du Service historique de la Défense à Toulon »
- **Centre des archives de Châtelleraut**
« Histoire des sous-marins français »
- **Centre des archives de Vincennes**
« De la Libération à la Victoire: Combattre et Reconstruire, 1944-1945 » et
« Les 20 ans du Service historique de la Défense »

Expositions des trois musées nationaux

- **Musée de l'Armée**
« Un exil combattant. Les artistes et la France 1939-1945 »
(du 26 février au 22 juin 2025) et
« Les combats oubliés des Forces Françaises libres: la 1^{re} DFL dans le massif de l'Authion, avril 1945 » (du 9 avril au 21 septembre 2025)
- **Musée de la Marine à Port-Louis**
« Germaine Kanova, Photographe de la Libération »
(du 23 mars 2025 au 4 janvier 2026)

Ouvrages coédités liés au 80^e anniversaire

- **Le Ciel du Reich 1944**, de Jean-Charles Foucrier / Perrin
- **Les Poches de l'Atlantique et de Dunkerque - 1944-1945**, de Stéphane Weiss / Perrin
- **French Commando**, de Fabien Tillon et Lelio Bonaccorso / Nouveau Monde
- **Forteresses allemandes dans la France libérée**, de Stéphane Simonnet / Allary

Documentaires liés au 80^e anniversaire diffusés en 2025

- **Shoah**, par Lanzmann / Les Films du Poisson
- **Beaune-la-Rolande** / La Générale de Production
- **U-boot, la menace fantôme** / Cinétévé
- **Audie Murphy, de Colmar à Hollywood** / Cerigo Films
- **Auschwitz, des survivants racontent** / Kuiv Productions*
- **Hiroshima, la course vers l'apocalypse** / Bonne Pioche Télévision/ Mediatika*
- **L'album SS retrouvé** / Zed Productions
- **Churchill, Roosevelt et Staline, en route vers Yalta** / La Générale de Production
- **STO, les oubliés de la victoire** / Siècle Productions*
- **Le bruit et la fureur** / Program 33
- **Alfred Nakache, un champion français** / Brainworks
- **Face à l'histoire : les résistantes** / Agat Films

*3 documentaires liés au 80^e anniversaire ont eu un audimat supérieur à 1 million de téléspectateurs.



Auschwitz, des survivants racontent



STO, les oubliés de la victoire



Hiroshima, la course vers l'apocalypse

Le tourisme de mémoire : un réseau d'acteurs vivant en pleine expansion

Favoriser l'essor du tourisme de mémoire est un axe important de la politique mémorielle du ministère. Il se traduit par des actions visant à développer l'attractivité des sites liés aux conflits contemporains, c'est-à-dire de la période allant de la guerre de 1870 jusqu'à nos jours. Cette politique vise à transmettre l'histoire militaire et la mémoire, tout en proposant une offre touristique d'excellence, avec des outils de médiation adaptés à tous les publics, contribuant à la vitalité économique des territoires.

Avec la disparition des derniers témoins des grands conflits contemporains et l'effacement de la transmission familiale, le tourisme de mémoire est un des vecteurs majeurs, et de plus en plus important, de valorisation de l'histoire militaire qui est à privilégier, en lien avec l'éducation nationale. Il s'agit en effet d'une forme de transmission qui touche un large public, qui s'oriente spontanément vers ces lieux, dès le plus jeune âge.

Créé en 2006 pour répondre au besoin de structuration des lieux de mémoire en France, le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (RMMCC) est animé par la DMCA. Avec 5 nouveaux admis en 2025, ce réseau est composé 154 membres. Dans le cadre de l'animation de ce réseau, la DMCA organise des séminaires et des webinaires professionnels, diffuse une newsletter mensuelle, fait réaliser des enquêtes statistiques, met en valeur les actions de ses membres, soutient des projets de modernisation, etc.

Actions menées en 2025

- Journée de découverte du centre « La Contemporaine – bibliothèque, archives, musées des mondes contemporains »
- Webinaire « Labels touristiques d'État », en partenariat avec la Mission des offices de tourisme de Nouvelle-Aquitaine
- Séminaire « Traces des conflits contemporains : préserver, valoriser, transmettre »
- 12 newsletters RMMCC envoyées (140 brèves rédigées)
- Refonte des outils de communication du RMMCC (actualisation du logo et de la plaquette de présentation, création d'un guide pratique)
- Signature d'une convention de partenariat entre le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère délégué chargé du tourisme
- Lancement d'une étude sur le poids et les retombées économiques du tourisme de mémoire en France métropolitaine

RÉSEAU
MMCC
MUSÉES & MÉMORIAUX DES
CONFLITS CONTEMPORAINS



Sites funéraires inscrits au patrimoine de l'UNESCO

Fin 2023, présentés par la Belgique pour le compte de la France, de la Wallonie et de la Flandre, 139 « sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, front ouest » ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi ces sites, 96 sont situés en France (répartis entre 3 régions : Hauts-de-France, Île-de-France et Grand Est) et 43 en Belgique. Cette inscription met en lumière la valeur universelle de l'hommage aux défunts du premier conflit mondial, avec la généralisation des sépultures individuelles de guerre, quel que soit le statut du soldat.

Ces 96 sites français se caractérisent par :

- la diversité des propriétaires :
82 % des sites appartiennent au ministère des Armées et 18 % à d'autres propriétaires (autre ministère, associations, collectivités locales).
- la diversité des gestionnaires :
l'ONAcVG, le ministère de la culture, des collectivités locales, l'association « Le Souvenir Français », et une dizaine États étrangers via leurs opérateurs (Commonwealth War graves Commission, American Battle Monuments Commission, Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, ambassade du Danemark en France, Ligue des combattants pour le Portugal).

L'année 2025 a permis d'asseoir la gouvernance de la partie française et la finalisation du plan de gestion des sites situés dans la partie wallonne.

Dans ce cadre, la DMCA a participé à plusieurs actions liées au la gouvernance des sites :

- soutien financier apporté à l'association « Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale », créée en 2025,
- organisation des séminaires, notamment d'un séminaire franco-belge à Saint-Quentin (02),
- financement et définition des logos des sites Unesco et de la Mission Patrimoine,
- participation à de nombreuses réunions en France et en Belgique, notamment de comités départementaux,
- mise en valeur des sites Unesco lors de la cérémonie nationale du 11 novembre 2025, avec le dépôt sur la tombe du Soldat inconnu de 16 urnes surmontées d'un bleuet, contenant de la terre prélevée sur différents sites emblématiques du conflit inscrits au patrimoine mondial.



SITES
FUNÉRAIRES
ET MÉMORIELS
DE LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE
PATRIMOINE MONDIAL





**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**
Direction de la mémoire,
de la culture et des archives